

## Annexe 2

### CONTROLE DES CONNAISSANCES

- validation des séminaires : assiduité à tous les séminaires permettant de se présenter à l'examen.
- contrôle continu :
  - o théorique : à chaque séminaire par CROQ portant sur le séminaire précédent. La moyenne générale à ces CROQ autorise à se présenter à l'examen final.
  - o clinique : contrôle des soins effectués
    - coefficient 1
- épreuve de synthèse écrite: 1 heure d'épreuve avec 2 questions 1 obligatoire de 30 mn de une optionnelle de 30mn (dans une liste de 2 questions), l'examen se déroule à heure et date précise dans chaque faculté d'origine, puis correction par l'enseignant qui à posé la question et double correction. Résultats 30 jours plus tard.
  - Coefficient 1
- mémoire de 10 pages =
  - Coefficient 1
- présentation power point en 10 minutes = 5 minutes de questions d'un cas clinique réalisé pendant la formation, chaque étudiant le réalisant dans sa faculté d'origine =
  - coefficient 1

Toutes les épreuves sont notées sur 20, le candidat ayant obtenu 10/20 à l'ensemble des épreuves est déclaré admis.

Le jury sera composé des co-responsables de la formation.

Un PV des délibérations du jury sera adressé à chaque faculté